

LA GRAVE LA MEIJE INFO N° 1

A l'aube de ce nouveau mandat je me joins à toute l'équipe municipale pour vous accueillir à la Mairie, qui est la maison commune, votre maison.

Six ans, c'est à la fois long et aussi très court pour faire aboutir tous les projets que nous vous avons proposés.

C'est pourquoi nous avons souhaité rétablir sans tarder le lien et la communication au sein de nos villages en associant la population à l'élaboration de ces projets.

Dès le samedi 11 juillet et ensuite tous les samedis matins de neuf heures à douze heures, une permanence sera tenue en mairie par mes adjoints ou moi-même afin de recueillir vos doléances, vos préoccupations, vos questions, vos idées et suggestions. Vous pourrez aussi bien sûr nous téléphoner, nous écrire par courrier ou par mail. Dans le cas où nous ne pourrions pas vous apporter une réponse immédiate, toutes vos demandes seront enregistrées puis examinées en conseil municipal et une réponse vous sera systématiquement délivrée.

Mairie La Grave La Meije 05320 LA GRAVE

Téléphone : 04 76 79 90 29

Mail : mairie.la.grave@orange.fr

Nous allons faire installer au plus vite un panneau numérique à proximité du téléphérique (Point I) destiné à relayer les informations municipales et les manifestations prévues.

Dès cet été, une Zone Bleue sera mise en place sur la route départementale dans la traversée de La Grave et la vitesse des véhicules y sera également limitée à 30 km/h. Ces mesures devront permettre aux habitants comme à nos visiteurs de s'arrêter et de faire travailler nos commerçants.

Nos villages sont tous classés par les Bâtiments de France et nous détenons toujours le label «Un des plus beaux village de France». Nous serons donc vigilants sur tous les travaux effectués sur les habitations et leurs abords. Ces améliorations ou modifications ne sont pas figées mais sont néanmoins soumises à autorisation de travaux ou permis de construire. Afin de ne pas dénaturer et abîmer notre patrimoine, il est capital que chacun comprenne que toutes les prescriptions édictées dans ces autorisations doivent être respectées.

Afin de préparer l'arrivée de la fibre optique, toutes les voies et chemins de nos villages devront être nommés et un numéro sera attribué à chaque habitation. Nous lançons donc une consultation au sein de la population pour trouver des noms de rues ou de chemins là où ils n'existent pas déjà.

Une corvée citoyenne sera organisée le mardi 14 juillet, le matin afin de nettoyer le site de l'Arboretum, venez nombreux pour nous aider à réhabiliter ce bel endroit.

Des masques sont à votre disposition en mairie.

Le Maire, Jean-Pierre PIC